

Transmission de patrimoine : la Fédération vous informe !

Les ressources issues des libéralités (legs, assurance-vie) représentaient, en 2023, 25 % de nos ressources issues de la générosité du public. Pourtant, ces modes de soutien restent méconnus.

La Fédération Française des Diabétiques a lancé au mois de juin sa campagne annuelle d'information sur la transmission de patrimoine. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui expriment de cette manière leur générosité et leur solidarité avec les personnes touchées par un diabète. Souvent, nous apprenons leur geste, pourtant preuve d'une grande confiance, après leur décès. Nous le regrettons (même si nous informer reste le choix de chacun) car nous aurions aimé connaître ces bienfaiteurs et les remercier de vive voix.

Les legs et assurances-vie sont des modes de soutien aux actions de la Fédération. Or ce mode de soutien, par la transmission d'un patrimoine solidaire, reste encore méconnu. Souvent les démarches pour faire un legs sont perçues comme compliquées, comme par exemple, l'écriture d'un testament pour formaliser ses souhaits. Et aussi, certaines personnes pensent qu'il faut un patrimoine important pour transmettre. C'est la raison pour laquelle nous lançons au mois de juin une campagne d'information avec un courrier personnel et un emailing adressé aux donateurs mais aussi aux abonnés à notre newsletter mensuelle.

Notre courrier présente un moyen simple de transmettre un patrimoine : l'assurance-vie. Cette épargne, nécessaire pour faire face aux imprévus du quotidien, peut devenir une épargne solidaire lorsque l'on désigne un bénéficiaire comme la Fédération Française des Diabétiques.

Une nouveauté vient, cette année, compléter le dispositif : vous pourrez en effet retrouver notre campagne d'information dans la presse féminine, en particulier Version Femina, Prima, Femme Actuelle et Femme Actuelle Jeux.

Ingrid, notre chargée de relation bienfaiteurs est à votre disposition pour une réponse personnalisée à toute question que vous pourriez avoir, que vous ayez, ou non, engagé une réflexion pour transmettre un patrimoine solidaire. Notre brochure d'information sur les legs, assurance-vie et donation, est disponible sur notre site [Demain Sans Diabète](#).

Ingrid est joignable par email ou par téléphone :

Ingrid Aubry-Sarriot

i.aubrysarriot@federationdesdiabetiques.org

Tél : 01 84 79 21 55

Un grand merci à tous nos donateurs et testateurs ! C'est grâce à votre solidarité que nos actions auprès des personnes atteintes de diabète et leurs proches sont possibles !

Pour en savoir plus :

[Demain Sans Diabète](#)

[S'informer sur les legs, assurance-vie et donation pour la Fédération](#)